



COMMUNE DE BOUSSOIS

PREETUDE DE CADRE DE VIE

MAI 1990



OBJECTIFS DE L'ETUDE

La commune de Boussois souhaite entamer une réflexion sur le développement d'une politique d'aménagement sur l'ensemble de l'espace public du territoire communal.

Cette politique d'aménagement répond aux attentes des habitants et suscitera de nouvelles pratiques en matière touristique.

Cette étude réalisée en concertation avec la population doit permettre d'établir :

- un cahier de recommandations architecturale et paysagère basé sur l'analyse fine de l'identité communale

- une série d'actions à mener sous différentes formes, projets détaillés, expositions, réunions d'informations.

Ceci visant à définir et à valoriser l'image de la ville sur le parcours des Chemins Départementaux et voies communales aux abords des bâtiments publics et sur l'espace de la rivière.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Boussois est installée le long de la Sambre sur un point culminant de la vallée dans un paysage à dominante agricole au relief vallonné.

Comme beaucoup de communes de la vallée, Boussois a subi un développement industriel qui marque fortement son paysage urbain.

La présence de différentes cités montre l'évolution dans la forme urbaine du coron traditionnel en front à rue jusqu'aux cités H.L.M., aux espaces extérieurs dégradés.

La rivière trop longtemps oubliée ne participe plus à la vie communale



LES ACTIONS A MENER

L'AXE PRINCIPALE DE LA
COMMUNE : LE C.D. : 959

LES ABORDS DE LA RIVIERE

LES CITES

LES ABORDS DE LA VOIE RAPIDE

L'axe principale de la commune

Le chemin Départemental 959 :

Cette rue rassemble l'ensemble des équipements publics qui structurent la vie communale.

Ces édifices : mairie, salle de sport, église, foyer des travailleurs, rayonnent sur des espaces mitoyens qu'ils faudrait parfois valoriser ou retraiter. La place de la mairie avec sa grande esplanade est l'un des points forts de la rue.

Cet axe, fortement cerné par le bâti en front à rue, porte un certain nombre de terrains vides d'affectation :

- le terrain du marchand de charbon
- l'ensemble de l'îlot des petites maisons en pierre bleue avec garage en front de rue.

Un certain nombre de calvaires et oratoires en état précaire ainsi que le végétal à bout de souffle devraient être objet de réflexion.

Les entrées de la commune matérialisées autour de cette rue principale :

- côté Marpent : les abords du cimetière
les accotements du chemin départemental
- côté Assevent : les trottoirs à la hauteur de la cité du Maroc





Notre Dame
Des Affligés .



la place de la Mairie .

L'étude devrait être l'occasion de réfléchir à la revalorisation de la rue principale en deux phases :

- une analyse diagnostique des potentiels et composants des lieux
- une série de propositions sous forme d'esquisses chiffrées ou d'Avant-Projets-Sommaires sur les lieux préalablement cités.



*l'entrée Est de la Commune.
Une porte de la France.*

LES ABORDS DE LA RIVIERE

Comme pour beaucoup de communes du bassin de la Sambre, les abords de la rivière sont des lieux de concentration industrielle plutôt que des lieux de tourisme ou villégiature.

Pourtant les lieux sont porteurs de potentialités qu'il serait souhaitable de faire émerger par une série d'action de mise en valeur :

- les marais :
 - sentiers
 - accueil des véhicules
 - panneaux d'information
- l'ancienne décharge : préverdissement
- sentiers
- la cour de l'école et le square du kiosque
- le chemin de halage ainsi que les escaliers et les ruelles qui descendent à la rivière
- les abords de l'église et du pont vers Recquignies

L'étude doit analyser l'ensemble des problèmes rencontrés sur des lieux liés à la rivière.

L'élaboration d'un **document d'analyse** et mise en forme d'une série **d'esquisses chiffrées** ou **Avant-Projets-Sommaires** sur les lieux d'importances communales.





la Cité Buissonnière



la Fontinette



la Cité des Fleurs

LES CITES

Réparties sur le Nord du territoire, les cités représentent les formes d'urbanisme des dernières années.

Elles se découvrent de la voie rapide en partie installées sur le versant de la vallée.

Leur intégration dans le paysage est à affiner, c'est l'image de Boussois qui en découle.

La cité des fleurs ou "H.L.M." : une réflexion importante est à mener sur les espaces en coeur d'îlot et sur les espaces en limite, "les lisières de la cité".

Les cités des Platanes A et B et les Corbeaux : une requalification des voiries et de leurs abords, cheminement piéton.

Les liaisons entre ces cités et le village : traitement des voies d'accès et leurs abords.

L'étude proposera un **cahier de recommandations** sur le traitement des espaces extérieurs, et notamment sur :

- les zones de jeux
- les cheminements
- les éléments de liaison entre les différentes cités.

et des propositions sur le traitement des franges des différentes cités sous forme d'**esquisses chiffrées**.

LES ABORDS DE LA VOIE RAPIDE

La Route Nationale 49 traverse le territoire de la commune et longe en partie les cités nouvelles et le parc des Ruaults.

Cette "façade" de la commune est vue par les usagers de la voie rapide : c'est une vitrine importante de Boussois.

L'étude au travers de **croquis d'intention** et **d'esquisses chiffrées** devrait permettre de renforcer, améliorer les qualités de paysage de la commune.

Notamment aux abords :

- . du parc des Ruaults
- . du passage inférieur de la route d'Elesmes
- . des échangeurs d'Assevent et de Marpent.

